



CONTRIBUTION A L'ÉTUDE DES CONTRATS ALÉATOIRES

Anne MORIN

Préface

Alain GHOZI

Presses Universitaires de la Faculté
de Droit - Université d'Auvergne

L.G.D.J.



Anne MORIN est Docteur en Droit Privé et Maître de Conférences à l'Université de Paris-Dauphine (PARIS-IX).

La place réservée aux contrats aléatoires dans le droit des contrats est souvent réduite, et leur présentation fractionnée, comme si, rétifs à une approche globale, ils ne présentaient qu'un intérêt théorique. Il n'est pourtant que de constater le développement du jeu ou de l'assurance, ou le renouveau que connaît la technique du pari derrière l'habillage des contrats financiers pour se persuader de la réalité prégnante des contrats aléatoires.

Il paraît donc opportun d'envisager l'étude des contrats aléatoires sur la base d'une nouvelle conceptualisation. Fondée sur une démarche analytique, la contribution de l'auteur a consisté à identifier les contrats aléatoires selon la nature de l'aléa afin de proposer une présentation cohérente du régime juridique éclaté de ces contrats.

Dans un premier temps, l'auteur met en évidence une classification opérationnelle qui repose sur la distinction entre aléa juridique et aléa économique. Ainsi, dans l'hypothèse d'un aléa juridique, l'aléa affecte l'objet de l'obligation et en constitue la cause ; dans l'hypothèse d'un aléa économique, l'aléa soumet la valeur de la prestation à une incertitude et ressortit à un élément causal subjectif. Dans un second temps, il met à l'épreuve cette classification en la confrontant au régime des contrats aléatoires afin d'en présenter les constantes et les variables. La présence d'un aléa juridique ou économique dicte un régime commun charpenté par les principes d'aléa licite d'une part, et d'exclusion des mécanismes de la justice contractuelle, d'autre part. En revanche, l'étude de l'absence d'aléa au regard de la classification établie permet d'ordonner les divergences jurisprudentielles à partir des sanctions qu'entraîne la nature de l'aléa qui aurait dû être en présence.

Presses Universitaires de la Faculté
de Droit - Université d'Auvergne

L.G.D.J.

ISBN 2-912589-03-7